



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
VILLE DE SAINT-COLOMBAN

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE PROJET DE RÉSOLUTION CONCERNANT UN PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE NUMÉRO PPCMOI-2025-20147

Aux personnes intéressées par un projet de résolution concernant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) en vertu du règlement 3006.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance ordinaire du Conseil de la Ville de Saint-Colomban, tenue le 10 juin 2025, le Conseil a adopté le projet de résolution numéro PPCMOI-2025-20147 concernant le projet résidentiel Domaine Saint-Nicholas sur les lots 6 663 943 et 6 668 706 à 6 668 724.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **08 juillet 2025, à 17h00** au 330, montée de l'Église, Saint-Colomban, J5K 1A1 et elle sera également diffusée sur la page Facebook de la Ville. L'objet de cette assemblée est d'expliquer le projet de résolution numéro PPCMOI-2025-20147. Essentiellement, le projet de résolution vise à s'assurer de la conformité de composantes du projet qui autrement dérogent au règlement de zonage 3001, tel qu'amendé. Au cours de cette assemblée présidée par le maire, ce dernier et le directeur du Service de l'aménagement, environnement et urbanisme, ou toute personne désignée par lui, expliqueront le projet de résolution et entendront les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Ce projet de résolution est disponible pour consultation aux bureaux administratifs de la Ville situés au 330, montée de l'Église, Saint-Colomban, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h et le vendredi de 8 h 00 à 12 h et sur le site Internet de la Ville au www.st-colomban.qc.ca.
4. Le projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

DONNÉ À SAINT-COLOMBAN, CE VINGT-CINQUIÈME JOUR DU MOIS DE JUIN DE L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ.

Léane Adam, avocate
Greffière

greffe@st-colomban.qc.ca

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Léane Adam, avocate et greffière de la Ville de Saint-Colomban, certifie sous mon serment d'office avoir publié le 25 juin 2025 l'avis public ci-joint, en affichant une copie au bureau de la Ville et en publiant une copie sur le site Internet de la Ville à l'adresse suivante: www.st-colomban.qc.ca.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 25^e jour de juin de l'an deux mille vingt-cinq.



Léane Adam, avocate

Greffière

greffe@st-colomban.qc.ca